

30 Janvier, 1935

Démocratie et Dictature au Liban

Un Gouvernement, qu'il soit démocratique ou dictatorial, garde quand même, en principe, le même but : la conduite la plus heureuse du sort du peuple. C'est bien ce que nous exprimions quand nous disions qu'il n'y avait plus de tyrannies cyniques.

On a ou on n'a pas confiance dans le jugement d'un peuple ; on veut ou on ne veut pas tenir compte de ses opinions et de ses vœux : c'est ce qui fait précisément les gouvernements démocratiques ou dictatoriaux. Les uns représentent directement ou indirectement la volonté nationale ; les autres ne représentent que leur volonté propre. Les uns donnent au peuple le gouvernement qu'il a demandé ; les autres, celui qu'il leur plaît de lui imposer.

On peut, à première vue, hésiter pour définir le gouvernement qui nous régit. Il est sans doute dictatorial puisque le Haut-commissaire est investi de pouvoirs absolument souverains. Mais nous avons d'autre part un parlement, élu pour un peu plus de ses deux tiers et, reconnaissons-le, très décevant élu.

Que faut-il conclure de cette dualité ?

Que chez nous, la volonté nationale, ou de moins une certaine volonté nationale est exprimée par le parlement ; mais que comme le parlement reste pratiquement inécouté, la volonté nationale en définitive ne joue pas directement dans le gouvernement.

Y jouerait-elle indirectement ? (à la manière de ce calife qui, sans avoir le parlement, se promenait incognito afin de connaître les désirs de son peuple). Pas plus, puisque tout en connaissant nos revendications, on ne juge pas utile de les satisfaire.

Le gouvernement du Mandat est donc l'expression d'une volonté autonome. Le but théorique du Mandat, et sans doute aussi son intention sincère et profonde, est de nous préparer à l'émancipation.

Nous avons vu que, pratiquement, pour des raisons que nous n'arrivons pas à déceler, rien encore n'a été accompli dans ce sens.

Dans les Etats totalitaires au moins, en U.R.S.S. en Italie, en Allemagne, le gouvernement a un but précis ou un plan, voire plusieurs, que le peuple connaît et qu'on lui donne à accomplir. Dans cette aventure, généralement de longue haleine, le peuple est sacrifié mais c'est tout de même lui qui en retirera les profits à venir.

Le but, ici, c'est notre émancipation. Depuis quinze ans, nous sommes censés y travailler avec le Mandat.

Nous avons souvent répété que le Mandat représentait pour nous plus une valeur d'idéal qu'un intérêt immédiat. C'est dire que c'est là notre part de sacrifier.

Parce que le Mandat que nous avons accueilli était un Mandat libérateur, nous avons accepté, avec confiance, pendant quinze ans, les changements de gouvernements et de constitutions les plus divers.

Nous avons accepté de savoir seulement où nous allions, sans demander comment on nous y menait.

Nous avons accepté l'attente aveugle.

En fin de compte, pourquoi ?

Nous savons, et le Mandat ne peut ne pas le reconnaître, que la marche vers l'émancipation ne commencera pour nous qu'avec la participation réelle au pouvoir.

Le Mandat pourrait-il nous la refuser plus longtemps ?